



**FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT FINANCIER 2021**

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

5 juillet 2022

Chers contribuables et citoyens,

Fidèle à mon engagement d'assurer une grande transparence de l'administration municipale et conformément au *Code municipal du Québec*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2021 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Pour plus d'information, je vous invite à consulter le site internet de la Municipalité, vous y trouverez les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, onglet «Notre Municipalité».

Bien à vous,



Jonathan Chalifoux
Maire

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 5 juillet 2022, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, tel que préparé par Monsieur Daniel Tétreault, CPA auditeur.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 2 837 279 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 2 969 626 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 247 990 \$.

De plus, l'excédent accumulé **non affecté**, au 31 décembre 2021 se chiffre à 365 569 \$. Pour cette même période, l'excédent **affecté** (montant déterminé, par résolution, pour utilisation à des fins spécifiques) se situe à 16 927 \$.

Au 31 décembre 2021, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la Municipalité atteignait 1 194 996 \$.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, indique dans son rapport d'auditeur indépendant, «à mon avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.»

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2021

Voici les investissements en immobilisation réalisés en 2021 :

- Acquisition de matériel informatique pour le bureau municipal;
- Acquisition d'une unité d'urgence (poste de commandement) pour le Service de sécurité incendie (mandat attribué en 2020, réception du véhicule en 2022);
- Remplacement d'un ponceau sur le rang du Brûlé.

En 2021, des études ont été réalisées et différents mandats de services professionnels ont été accordés pour des investissements qui seront réalisés en 2022 et en 2023, notamment :

- Réfection du réseau d'aqueduc et de la chaussée d'une section de la rue Denis;
- Réfection de la toiture et remplacement du système de ventilation au centre communautaire;
- Acquisition d'une unité d'intervention de type autopompe pour le Service de sécurité incendie;
- Réalisation d'un carnet de santé (expertises professionnelles) de la Maison de la Culture Eulalie-Durocher et production d'une demande subvention pour sa réparation;
- Services de consultant pour la réfection du terrain de soccer;
- Analyse d'opportunité pour la conversion du réseau d'éclairage de rues municipales pour des luminaires à la DEL (Diode Électroluminescente).

Finalement, je suis heureux de constater que selon le profil financier 2021^[1] de la Municipalité produit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), lorsque celle-ci est comparée aux municipalités de sa classe de population, de sa MRC, de la Montérégie ou de l'ensemble du Québec, son taux de taxation est largement inférieur et son endettement à long terme est bas. Toutefois, ce rapport du MAMH démontre également que la Municipalité investit moins dans les immobilisations que ses consœurs, ce qui peut, à l'inverse d'une bonne santé financière, démontrer que ses efforts d'investissement en immobilisations sont insuffisants pour assurer la pérennité de ses actifs et la desserte de services à la population. Le conseil municipal demeurera vigilant tout au long de son mandat, car Saint-Antoine-sur-Richelieu doit s'acquitter de ses obligations de maintien et de renouvellement de ses infrastructures en répondant aux besoins du présent, et ce, sans compromettre la capacité financière des générations futures à répondre aux leurs.

Le conseil souhaite que les informations présentées dans ce rapport sur les faits saillants offrent aux citoyens (ennes), une meilleure connaissance du rapport financier de la Municipalité. Comme la transparence des données financières revêt un caractère important pour le conseil, nous vous invitons à consulter le site internet de la Municipalité pour obtenir une copie complète du rapport financier ou à communiquer avec l'équipe municipale pour toute information additionnelle.

[1] Pour consultation : <https://saint-antoine-sur-richelieu.ca/wp-content/uploads/2021/11/Profil-financier-sasr-2021.pdf>